

## AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : Mme Sophie MERCERON  
5 rue des Anémones  
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : Mme Sophie MERCERON
- Ets chargée des travaux : /
- Pour le chantier :
  - Lieux des travaux : 5 rue des Anémones
  - Objet des travaux : Stationnement de véhicules pour déménagement (2 places)
  - Date des travaux : Du 07/03/2026 au 08/03/2026
  - Durée des travaux : 2 jours

**Autorise** la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- **Mise en place de la signalisation et des protections éventuelles par le pétitionnaire ou l'entreprise**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

*La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)*

Le 30 janvier 2026

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques



